

Dès demain, péage de 44 euros pour entrer à l'hôpital ; ben oui, l'hosto c'est du confort !

écrit par Christine Tasin | 14 octobre 2021





Pour les personnes majeures non vaccinées, les tests PCR et antigéniques dits de « confort », c'est-à-dire pour obtenir un passe valide ou pour voyager deviennent donc payants à partir du 15 octobre 2021.

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15235>